



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 13
En exercice : 17
Votants : 14

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**, le **JEUDI DIX HUIT AVRIL**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **11 AVRIL 2024**

Présents : BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, ~~FOUCHER Nicolas~~, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, ~~AUTIN Martine~~, ~~RENAUDIN Didier~~, BLAIS Céline, JEUNESSE André, ~~GAGNADRE Josselyne~~, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : FOUCHER Nicolas, ~~RENAUDIN Didier~~, GAGNADRE Josselyne, AUDEBERT Délizia.

Absents ayant donné pouvoir : AUTIN Martine à GAURIVEAUD Jean-Jacques

Secrétaire de séance :
MOTARD Daniel

DE 029-2024-04-004 DEMANDE D'ADHESION AU PROGRAMME DEPARTEMENTAL « ENTRETIEN ET VALORISATION DE L'ARBRE EN 17 » (EVA17)

Sylvie TURPIN expose au conseil municipal qu'en commission du 05 mars 2024 plusieurs sites ont été identifiés pour réaliser des plantations d'arbres ou de haies (lotissement des côteaux de la Seudre, en bordure de la rue des Albaudes et du chemin de la Lainerie, en bordure de la MAM et sur le parking, parking du stade, aux Rouâtres). L'identification permet d'estimer à environ 180 arbustes et une vingtaine d'arbres à planter.

Considérant l'intérêt floristique et faunistique de ces aménagements, elle propose aux élus de s'inscrire au programme EVA17 et de solliciter l'aide du département. Si le projet communal était retenu le département prendrait en charge le coût financier des plantations et la commune bénéficierait d'un appui technique tant pour les plantations que pour le suivi de ces aménagements.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix POUR,

- **DECIDE d'inscrire la commune au programme EVA17**
- **SOLLICITE l'aide du Département pour l'étude et l'instruction d'un projet de plantation,**
- **CHARGE le maire de mener à bien ce dossier**
- **L'AUTORISE à signer tout document nécessaire à intervenir**



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2024.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 29 avril 2024
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville